

Préavis N° 03 - 2017
au Conseil communal

**Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les
années 2017 à 2019**

Crédit demandé CHF 965'000.00

Responsabilité(s) du dossier :

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,
M. G. Reichen, syndic

Pully, le 1er février 2017

Table des matières

1.	Objet du préavis	4
2.	Description des véhicules de remplacement	6
2.1.	Direction des domaines, gérances et sports	6
2.1.1.	Forêts	6
2.1.1.1.	Remplacement véhicule de transport 4x4 - Toyota	6
2.2.	Direction de l'urbanisme et de l'environnement	7
2.2.1.	Parcs, promenades et cimetières - Chapitre 441	7
2.2.1.1.	Remplacement camionnette - Mercedes	7
2.2.1.2.	Remplacement véhicule utilitaire léger - Renault Kangoo	8
2.3.	Direction des travaux et des services industriels	9
2.3.1.	Service technique (travaux) - Chapitre 410	9
2.3.1.1.	Remplacement véhicule de livraison - Citroën Nemo	9
2.3.2.	Voirie - Chapitre 431	9
2.3.2.1.	Remplacement véhicule tout terrain 4x4 - Subaru Legacy	9
2.3.2.2.	Remplacement camionnette - Piaggio Porter	10
2.3.2.3.	Remplacement camionnette - Piaggio Porter	11
2.3.3.	Service des eaux	11
2.3.3.1.	Remplacement véhicule de transport - Citroën Jumpy	11
2.3.4.	Service électrique - Chapitre 823	12
2.3.4.1.	Remplacement scooter - Piaggio	12
2.3.4.2.	Remplacement véhicule de transport - Citroën Berlingo	12
2.3.4.3.	Remplacement véhicule de transport - Citroën Berlingo	13
2.3.4.4.	Remplacement véhicule de transport - Citroën Berlingo	13
2.4.	Véhicules de remplacement - Récapitulatif	14
3.	Description des nouvelles acquisitions de véhicules	15
3.1.	Direction des domaines, gérances et sports	15
3.1.1.	Vignes - Chapitre 330	15
3.1.1.1.	Acquisition nouveau véhicule de livraison / bus	15
3.1.2.	Bâtiments locatifs - Chapitre 350	15
3.1.2.1.	Acquisition nouveau véhicule de livraison	15
3.1.3.	Collèges - Chapitre 512	16
3.1.3.1.	Acquisition nouveau véhicule de livraison	16
3.1.3.2.	Acquisition nouveau véhicule de livraison	17
3.2.	Direction de l'urbanisme et de l'environnement	17
3.2.1.	Parcs, promenades et cimetières - Chapitre 441	17
3.2.1.1.	Acquisition chargeuse compacte	17
3.2.1.2.	Acquisition véhicule de livraison / camionnette	18
3.2.1.3.	Acquisition d'un véhicule de tourisme léger	18
3.3.	Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique	19
3.3.1.	Protection civile - Chapitre 660	19
3.3.1.1.	Acquisition nouveau véhicule de transport	19
3.4.	Acquisitions de nouveaux véhicules - Récapitulatif	20
4.	Incidences financières	21

5. Développement durable	22
5.1. Dimension économique	22
5.2. Dimension environnementale	22
5.3. Dimension sociale	23
6. Communication	23
7. Conclusions	23

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité demande au Conseil communal le crédit nécessaire à l'acquisition et au renouvellement de l'ensemble des véhicules essentiels au fonctionnement des différents services concernés pour les années 2017 à 2019.

Historiquement, avant l'année 2012, les renouvellements de véhicules de l'administration communale se faisaient au travers du budget de fonctionnement et étaient financés par un fonds de réserve y relatif. En effet, auparavant, les montants relatifs à l'achat de véhicules étaient comptabilisés dans les différents services composant l'administration communale.

De plus, suite à un contrôle TVA qui s'est déroulé sur notre Commune, il s'est avéré, que dans certaines circonstances, le financement de l'acquisition de véhicules par le biais d'un fonds de renouvellement pouvait poser quelques problèmes.

Le dépôt d'un préavis pour le renouvellement des véhicules constitue donc une méthode de procéder relativement récente. En effet, le second préavis de ce type était, le préavis N°02-2014 qui prévoyait une somme totale de CHF 950'000.00 pour l'acquisition et le renouvellement de véhicules. Il se trouve que ce préavis arrive à son terme et qu'il a été bouclé de la manière suivante :

Service	Type de véhicule	Montant consommé (en CHF)	Montant prévu dans préavis (en CHF)	Ecart (en CHF)
Service admin. et technique	Camionnette	66'024.85	70'000.00	-3'975.15
Service admin. et technique	Véhicule utilitaire	33'140.00	50'000.00	-16'860.00
Service admin. et technique	Véhicule de tourisme	50'345.00	40'000.00	10'345.00
Parcs, promenades, cimetières	Porte outils multi-bennes	217'000.00	220'000.00	-3'000.00
Parcs, promenades, cimetières	Tracteur, remorque	64'000.00	80'000.00	-16'000.00
Parcs, promenades, cimetières	Véhicule utilitaire 4x4	61'000.00	70'000.00	-9'000.00
Voirie	Véhicule de tourisme	0.00	25'000.00	-25'000.00
Voirie	Pick-up déneigement 4x4	102'835.85	140'000.00	-37'164.15
Service des eaux	Véhicule électrique livraison	38'813.82	25'000.00	13'813.82
Service des eaux	Véhicule électrique livraison	38'813.82	25'000.00	13'813.82
Service électrique	Camion pont bâché, grue	146'548.60	180'000.00	-33'451.40
Service technique	Véhicule de livraison	0.00	25'000.00	-25'000.00
Canalisations et épuration	Véhicule électrique livraison	47'013.95	0.00	47'013.95
Totaux		865'535.89	950'000.00	-84'464.11

Comme vous pouvez le constater, c'est la somme de CHF 84'464.11 qui n'a pas été dépensée. Cet écart s'explique pour plusieurs raisons :

- la Direction des travaux et des services industriels a pu renoncer à l'achat d'un véhicule supplémentaire pour le cadastre (service technique) ;
- l'acquisition du pick-up destiné à la Voirie a coûté nettement moins cher que prévu grâce aux excellents résultats de la procédure d'appel d'offres ;
- l'acquisition du camion à pont muni d'une grue destiné au Service électrique a coûté nettement moins cher que prévu grâce aux excellents résultats de la procédure d'appel d'offres ;
- certaines commandes ont pu être regroupées, ce qui a permis d'obtenir de meilleures conditions financières pour l'acquisition de certains véhicules.

Le total des dépenses sera amorti sur une période de 5 ans, dès le 1^{er} janvier 2017.

Par conséquent, les comptes annuels de fonctionnement de ces prochaines années seront imputés de la manière suivante :

300.3313.00	service administratif et technique (domaines)	CHF	29'901.95
431.3313.00	voirie	CHF	20'567.15
441.3313.00	parcs, promenades et cimetières	CHF	68'400.00
460.3313.00	canalisations et épuration	CHF	9'402.80
812.3313.00	service des eaux	CHF	15'525.55
823.3313.00	service électrique	CHF	29'309.70
Total amortissements annuels		CHF	173'107.15

La Municipalité a décidé de présenter un nouveau préavis afin de couvrir les besoins en renouvellements et acquisitions de véhicules à moteur, pour la période 2017 à 2019. La Municipalité a opté pour ce mode de faire par souci de transparence envers le Conseil communal. Ainsi, avec cette méthodologie, il est possible d'obtenir une vue d'ensemble et une justification pour chacun des véhicules que la Ville de Pully prévoit de renouveler ou d'acquérir. En effet, l'acquisition de véhicules par voie budgétaire ne permet pas aux membres du Conseil d'avoir une vue globale de la politique de renouvellement et d'acquisition des véhicules communaux.

La Municipalité a prévu, par son préavis, de couvrir le renouvellement de l'ensemble des véhicules et accessoires, ainsi que les nouvelles acquisitions de voitures et véhicules utilitaires et d'entretien qui font l'objet d'une immatriculation.

Les véhicules engagés dans les travaux d'exploitation des services techniques sont soumis à des contraintes mécaniques particulières (nombreuses mise en marche/arrêt, courtes distances à parcourir, charges régulières et très variables). La durée d'amortissement pour la plupart des véhicules est de 8 à 12 ans.

Pour les années 2017 à 2019, ce sont ainsi 20 véhicules proposés à l'achat (9 en 2017, 6 en 2018 et 5 en 2019), dont 8 représentent de nouvelles acquisitions.

Ce préavis figure au plan des investissements pour les années 2016 à 2020 pour la somme de CHF 2.0 millions (objet N°27).

Le parc de véhicules de notre Commune est vieillissant. En effet, l'âge moyen de celui-ci est d'environ 6 ans. Un nombre de plus en plus nombreux de véhicules tombe en panne et génère des coûts non négligeables en termes de réparations. Par conséquent, ces prochaines années, un effort important devra être apporté au niveau du renouvellement des véhicules communaux.

Dans toute la mesure du possible, les nouveaux véhicules acquis seront respectueux de l'environnement selon les normes les plus actuelles.

Dans le chapitre suivant, chaque véhicule fait l'objet d'une brève description.

2. Description des véhicules de remplacement

Vous trouverez ci-dessous un descriptif des véhicules de remplacement faisant l'objet du présent préavis :

2.1. Direction des domaines, gérances et sports

Un véhicule fait l'objet d'un renouvellement durant les années 2017, 2018 et 2019 pour cette Direction :

2.1.1. Forêts

2.1.1.1. Remplacement véhicule de transport 4x4 - Toyota

Véhicule utilisé actuellement

Marque et modèle	Toyota Hiace 2.7 4WD
Type de véhicule	Bus 4x4
Année de mise en circulation	1999
Nombre de kilomètres	118'200

Ce véhicule date de 1999 et a donc environ 17 ans. En raison de son emploi en forêt, il est fortement sollicité, ceci parfois dans des chemins non-carrossables. Un remplacement en 2019 est indispensable.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2019
<i>Type de véhicule</i>	Bus 4x4
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	30'000.00

Ce véhicule sera utilisé dans le cadre de l'exploitation des forêts pour les livraisons, le transport d'outils et de matériel. L'achat d'un véhicule d'occasion est privilégié.

2.2. Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Deux véhicules font l'objet d'un renouvellement durant les années 2017 à 2019 pour cette Direction :

2.2.1. Parcs, promenades et cimetières - Chapitre 441**2.2.1.1. Remplacement camionnette - Mercedes**Véhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Mercedes 315 CDI
<i>Type de véhicule</i>	Camionnette
<i>Année de mise en circulation</i>	2007
<i>Nombre de kilomètres</i>	53'200

L'état déficient des parties mécaniques et de la carrosserie de ce véhicule nécessite des réparations de plus en plus fréquentes et coûteuses.

Depuis l'année dernière, ce véhicule n'a plus la puissance nécessaire afin de tracter la remorque. De plus, de la rouille commence à attaquer les bas de caisse.

Les sièges sont usés et troués. La prochaine expertise est prévue en octobre/novembre 2017.

Il convient de remplacer ce véhicule afin d'éviter les problèmes évoqués ci-dessus.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2018
<i>Type de véhicule</i>	Camionnette de livraison double cabine
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	75'000.00

Le véhicule de remplacement sera utilisé dans le cadre du transport du personnel, de l'outillage et du matériel nécessaire aux divers travaux des équipes d'entretien de la Ville.

Il sera également utilisé pour le transport des déchets végétaux entre les secteurs et le dépôt de la Verrière.

Dans ses tâches, figurent également les transports des plantes entre l'établissement horticole et les secteurs entretenus par Parcs et Promenades ainsi en tant qu'aide au vigneron pour les transports lors des vendanges.

D'autres transports sont prévus, tels que les décorations et manifestations diverses. Il devra être en mesure de tracter une remorque.

2.2.1.2. Remplacement véhicule utilitaire léger - Renault Kangoo

Véhicule utilisé actuellement

Marque et modèle	Renault Kangoo 1.5 dCi
Type de véhicule	Véhicule de livraison
Année de mise en circulation	2007
Nombre de kilomètres	112'000

Il s'agit de remplacer ce véhicule de livraison car il n'est plus adapté aux besoins actuels. En effet, il n'est pas assez puissant et ne permet pas de tracter une remorque. Le transport simultané de personnes et de matériel n'est pas possible.

De plus d'importants travaux d'entretien sont à prévoir, notamment le remplacement de la courroie de distribution. Le prochain contrôle technique officiel est prévu en février/mars 2018.

Il convient de le remplacer ce véhicule afin d'éviter les problèmes évoqués ci-dessus.

Véhicule de remplacement

Année de remplacement	2018
Type de véhicule	Véhicule de livraison
Prix (en CHF) (TVA comprise)	35'000.00

Ainsi, ce véhicule de remplacement servira pour le transport du personnel et du matériel sur les divers secteurs de la Ville. De plus, il sera également utilisé pour déplacements occasionnels à l'extérieur de notre Commune pour les nécessités du service.

Pour terminer, il devra être en mesure de tracter une remorque, un coffre à outil ou un compresseur.

2.3. Direction des travaux et des services industriels

Neuf véhicules font l'objet d'un renouvellement durant les années 2017, 2018 et 2019 pour cette Direction.

2.3.1. Service technique (travaux) - Chapitre 410

2.3.1.1. Remplacement véhicule de livraison - Citroën Nemo

Véhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Citroën Nemo 1.4i
<i>Type de véhicule</i>	Véhicule de livraison
<i>Année de mise en circulation</i>	2009
<i>Nombre de kilomètres</i>	36'200

Ce véhicule est utilisé quotidiennement pour le transport de personnes et d'outils, notamment du matériel de géomatique afin d'effectuer les relevés sur les chantiers. Arrivant en fin de vie, il doit être remplacé.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2018
<i>Type de véhicule</i>	Fourgonnette électrique
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	50'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule (transports de personnes et de matériel).

Le prix du véhicule de remplacement prévoit également un montant pour l'installation d'une borne de recharge (avec d'éventuelles modifications de l'installation électrique).

2.3.2. Voirie - Chapitre 431

2.3.2.1. Remplacement véhicule tout terrain 4x4 - Subaru Legacy

Véhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Subaru Legacy 4WD
<i>Type de véhicule</i>	Véhicule tout terrain
<i>Année de mise en circulation</i>	1994
<i>Nombre de kilomètres</i>	139'900

Âgé de plus de 22 ans, le véhicule actuel est arrivé en fin de vie depuis de nombreuses années déjà. Il est sollicité quotidiennement pour des contrôles sur le terrain (état des

chaussées, surveillance des fouilles sur le domaine public, dangers liés aux conditions hivernales, etc.) et tout autre déplacement courant.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2017
<i>Type de véhicule</i>	Pick-up avec équipement service hivernal
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	110'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra non seulement d'assurer les tâches quotidiennes effectuées par l'ancien véhicule mais fournira également un important appui pour le déneigement (lame, saleuse équipés sur le véhicule). Il pourra aussi être utilisé pour le transport de personnes et de matériel.

Le coût important que représente l'achat d'un tel véhicule sera rentabilisé par le recours moins fréquent à des entreprises externes pour le déneigement, qui demandent des sommes élevées pour assurer un service de piquet. Le nouveau véhicule permettra également d'optimiser le déneigement grâce à l'amélioration de la flexibilité et de la rapidité d'intervention.

2.3.2.2. Remplacement camionnette - Piaggio Porter

Véhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Piaggio Porter 1.3
<i>Type de véhicule</i>	Petite camionnette
<i>Année de mise en circulation</i>	2013
<i>Nombre de kilomètres</i>	27'500

Ce véhicule est une petite camionnette avec un pont arrière bâché. Extrêmement sollicité, c'est un véhicule qui est utilisé quotidiennement pour le ramassage des déchets (poubelles publiques et PET). L'utilisation intensive de ce véhicule (marche/arrêt très fréquent) provoque son usure prématurée.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2019
<i>Type de véhicule</i>	Fourgonnette électrique
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	40'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule, sans changement notable (transport de personnes et de déchets).

Le prix du véhicule de remplacement prévoit également une somme pour l'installation d'une borne de recharge (avec d'éventuelles modifications de l'installation électrique).

2.3.2.3. Remplacement camionnette - Piaggio Porter**Véhicule utilisé actuellement**

Marque et modèle	Piaggio Porter 1.3
Type de véhicule	Petite camionnette
Année de mise en circulation	2013
Nombre de kilomètres	31'200

Ce véhicule est une petite camionnette avec un pont arrière bâché. Extrêmement sollicité, c'est un véhicule qui est utilisé quotidiennement pour le ramassage et le transport des déchets (poubelles publiques et PET). L'utilisation intensive de ce véhicule (marche/arrêt très fréquent) provoque son usure prématurée.

Véhicule de remplacement

Année de remplacement	2019
Type de véhicule	Fourgonnette électrique
Prix (en CHF) (TVA comprise)	40'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule, sans changement notable (transport de personnes et de déchets).

Le prix du véhicule de remplacement prévoit également une somme pour l'installation d'une borne de recharge (avec d'éventuelles modifications de l'installation électrique).

2.3.3. Service des eaux**2.3.3.1. Remplacement véhicule de transport - Citroën Jumpy****Véhicule utilisé actuellement**

Marque et modèle	Citroën Jumpy 1.6 Hdi
Type de véhicule	Véhicule de transport
Année de mise en circulation	2010
Nombre de kilomètres	164'800

Le véhicule est utilisé principalement pour le transport de personnes et de matériel (armoire d'outillage) pour se rendre sur les chantiers ou lieux d'interventions. Arrivant en fin de vie, il doit être remplacé.

D'ici son remplacement en 2019, il sera échangé contre un véhicule du Service électrique de catégorie similaire, âgé mais ayant été moins sollicité. Un des deux véhicules pourra être supprimé suite à l'acquisition d'un camion grue pour le Service électrique (voir préavis N° 02-2014).

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2019
<i>Type de véhicule</i>	Fourgon
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	35'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule, sans changement notable (transport de personnes et de matériel).

2.3.4. Service électrique - Chapitre 823**2.3.4.1. Remplacement scooter - Piaggio**Véhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Piaggio Fly 125
<i>Type de véhicule</i>	Scooter
<i>Année de mise en circulation</i>	2011
<i>Nombre de kilomètres</i>	14'900

Ce scooter est utilisé principalement pour les relevés de compteurs et pour se rendre sur les chantiers. Arrivant en fin de vie, il doit être remplacé.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2019
<i>Type de véhicule</i>	Scooter électrique
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	5'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule, sans changement notable.

2.3.4.2. Remplacement véhicule de transport - Citroën BerlingoVéhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Citroën Berlingo 1.6 Hdi
<i>Type de véhicule</i>	Véhicule de transport
<i>Année de mise en circulation</i>	2011
<i>Nombre de kilomètres</i>	25'300

Le véhicule est sollicité quotidiennement pour les interventions, ainsi que pour le transport d'outils et de petit matériel. Arrivant en fin de vie, il doit être remplacé.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2018
<i>Type de véhicule</i>	Fourgonnette électrique
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	50'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule, sans changement notable (transport de personnes et petit matériel).

Le prix du véhicule de remplacement prévoit également une somme pour l'installation d'une borne de recharge (avec d'éventuelles modifications de l'installation électrique).

2.3.4.3. Remplacement véhicule de transport - Citroën BerlingoVéhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Citroën Berlingo 1.6 Hdi 90
<i>Type de véhicule</i>	Véhicule de transport
<i>Année de mise en circulation</i>	2009
<i>Nombre de kilomètres</i>	43'800

Le véhicule est sollicité quotidiennement pour les interventions, ainsi que pour le transport d'outils et de petit matériel. Arrivant en fin de vie, il doit être remplacé.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2018
<i>Type de véhicule</i>	Fourgonnette électrique
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	50'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule, sans changement notable (transport de personnes et petit matériel).

Le prix du véhicule de remplacement prévoit également une somme pour l'installation d'une borne de recharge (avec d'éventuelles modifications de l'installation électrique).

2.3.4.4. Remplacement véhicule de transport - Citroën BerlingoVéhicule utilisé actuellement

<i>Marque et modèle</i>	Citroën Berlingo 1.6 Hdi 90
<i>Type de véhicule</i>	Véhicule de transport
<i>Année de mise en circulation</i>	2009
<i>Nombre de kilomètres</i>	29'200

Le véhicule est sollicité quotidiennement pour les interventions, ainsi que pour le transport d'outils et de petit matériel. Arrivant en fin de vie, il doit être remplacé.

Véhicule de remplacement

<i>Année de remplacement</i>	2018
<i>Type de véhicule</i>	Fourgonnette électrique
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	50'000.00

Le véhicule de remplacement proposé permettra de réaliser toutes les tâches de l'ancien véhicule, sans changement notable (transport de personnes et petit matériel).

Le prix du véhicule de remplacement prévoit également une somme pour l'installation d'une borne de recharge (avec d'éventuelles modifications de l'installation électrique).

2.4. Véhicules de remplacement - Récapitulatif

	2017 (En CHF)	2018 (En CHF)	2019 (En CHF)
<i>Direction des domaines, gérances et sports</i>	0.00	0.00	30'000.00
Bus 4x4			30'000.00
<i>Direction de l'urbanisme et de l'environnement</i>	0.00	110'000.00	0.00
Camionnette de livraison		75'000.00	
Véhicule de livraison		35'000.00	
<i>Direction des travaux et des services industriels</i>	110'000.00	200'000.00	120'000.00
Fourgonnette électrique		50'000.00	
Pick-up équipement service hivernal	110'000.00		
Fourgonnette électrique			40'000.00
Fourgonnette électrique			40'000.00
Fourgon			35'000.00
Scoter électrique			5'000.00
Fourgonnette électrique		50'000.00	
Fourgonnette électrique		50'000.00	
Fourgonnette électrique		50'000.00	
TOTAUX	110'000.00	310'000.00	150'000.00

3. Description des nouvelles acquisitions de véhicules

Vous trouverez ci-dessous un descriptif des nouvelles acquisitions de véhicules faisant l'objet du présent préavis :

3.1. Direction des domaines, gérances et sports

Quatre véhicules font l'objet d'une nouvelle acquisition durant les années 2017 à 2019 pour cette Direction :

3.1.1. Vignes - Chapitre 330

3.1.1.1. Acquisition nouveau véhicule de livraison / bus

Type de véhicule	Véhicule de livraison / bus
Année d'acquisition	2017
Prix (en CHF) (TVA comprise)	42'000.00

Depuis le déplacement des activités de la cave communale sur le site de Rochettaz, un véhicule est nécessaire à l'accomplissement des différentes tâches liées aux activités de la vigne telles que :

- Livraison des commandes de notre clientèle ;
- Transport des collaborateurs sur leurs lieux de travail ;
- Transport d'outillage et de produits de traitement des vignes ;
- Vendanges.

Avant le déménagement du site du Prieuré, la proximité du stationnement d'un véhicule « Mobility CarSharing » dans le parking de la Cure, permettait de pallier une grande partie des besoins. Cette possibilité n'est plus existante sur le site de Rochettaz.

3.1.2. Bâtiments locatifs - Chapitre 350

3.1.2.1. Acquisition nouveau véhicule de livraison

Type de véhicule	Véhicule de livraison
Année d'acquisition	2017
Prix (en CHF) (TVA comprise)	36'000.00

Ce véhicule sera utilisé dans le cadre des déplacements du personnel de l'intendance itinérant, des équipements et du matériel nécessaires à l'exploitation des différents bâtiments locatifs (bâtiments locatifs Damataire 11, Croset 1, C.-F. Ramuz 115, Plateires 25-27, Liaudoz 30-32 et Alpes 16).

De plus, ce véhicule sera utilisé pour les activités suivantes :

- Livraisons de produits et de matériel de nettoyage sur les différents sites ;
- Transports de machines d'entretien et de nettoyage (monobrosse, auto laveuse, etc.) ;
- Déplacements divers pour des achats de produits et de matériel ne pouvant pas être livrés ;
- Transport du personnel lors du service de garde.

3.1.3. Collèges - Chapitre 512

3.1.3.1. Acquisition nouveau véhicule de livraison

<i>Type de véhicule</i>	Véhicule de livraison
<i>Année d'acquisition</i>	2017
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	36'000.00

Ce véhicule sera utilisé pour le secteur Nord (en dessus de l'Avenue de Lavaux), dans le cadre du déplacement du personnel de l'intendance des bâtiments sur les différents sites, ainsi que les équipements et le matériel nécessaire à leur exploitation (bâtiments scolaires d'Arnold Reymond, des Alpes, de Chantemerle, et de Fontanettaz).

Les concierges professionnels des collèges s'occupent également des états des lieux d'entrée et de sortie ainsi que de l'entretien des différents refuges de la Ville de Pully (4 Vents, Volson et Bois du Moulin). Pour ce faire, la mise à disposition d'un véhicule est indispensable.

De plus, ce véhicule sera utilisé par les concierges des collèges pour les activités suivantes :

- Interventions ponctuelles pour des dépannages sur les WC publics du secteur Nord ;
- Livraisons de produits et de matériel sur les différents sites ;
- Déplacements divers pour des achats de produits et de matériel ne pouvant pas être livrés ;
- Transport de machines d'entretien et de nettoyage (monobrosse, auto laveuse, etc.) ;
- Transport du personnel lors du service de garde.

3.1.3.2. Acquisition nouveau véhicule de livraison

Type de véhicule	Véhicule de livraison
Année d'acquisition	2017
Prix (en CHF) (TVA comprise)	36'000.00

Ce véhicule sera utilisé pour le secteur Sud (en dessous de l'Avenue de Lavaux), dans le cadre du déplacement du personnel de l'intendance des bâtiments sur les différents sites, ainsi que des équipements et du matériel nécessaires à leur exploitation (bâtiments scolaires du Collège Principal, Jules Loth, Pierre d'Arvel, du Coteau, de C.-F. Ramuz 73 et 73a et de Chamblandes).

Ce véhicule sera à disposition du responsable de l'exploitation de la conciergerie et de l'intendance.

De plus, il sera également utilisé notamment pour les tâches suivantes :

- Interventions ponctuelles pour des dépannages sur les WC du secteur Sud ;
- Livraisons de produits et de matériel sur les différents sites ;
- Déplacements divers pour des achats de produits et de matériel ne pouvant pas être livrés ;
- Transports de machines d'entretien et de nettoyage (monobrosse, auto laveuse, etc.) ;
- Transports du personnel lors du service de garde.

3.2. Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Trois véhicules font l'objet d'une nouvelle acquisition durant les années 2017 à 2019 pour cette Direction :

3.2.1. Parcs, promenades et cimetières - Chapitre 441**3.2.1.1. Acquisition chargeuse compacte**

Type de véhicule	Chargeuse compacte
Année d'acquisition	2017
Prix (en CHF) (TVA comprise)	110'000.00

Cette chargeuse compacte est destinée à remplacer un petit trax de marque Bobcat, mis en service en 1997. Le Bobcat, qui n'est pas immatriculé, est utilisé au dépôt de la Verrière (commune de Paudex) pour des tâches très limitées, telle que le regroupement des déchets végétaux et des petits travaux de terrassement. Il est proposé de remplacer cet engin vieillissant monofonctionnel par un autre type de véhicule, capable d'assumer ces tâches et beaucoup d'autres.

Cette chargeuse compacte sera utilisée dans le cadre des tâches suivantes :

- Reprise, transport et chargement de terre lors des inhumations et des désaffectations ;
- Tous types de travaux de creuse et de manutention ;
- Remplacement des copeaux sur les places de jeux ;
- Déplacement des palettes ;
- Déchargement des camions de livraison ;
- Rangement et nettoyage du dépôt de la Verrière ;
- Travaux de sécurisation dans les arbres avec la nacelle ;
- Pose de décorations lors des manifestations.

Par ailleurs, cet engin sera très utile à d'autres directions :

- Direction des domaines, des gérances et des sports : travaux de peinture et de menuiserie (avant-toits et fenêtres) ;
- Voirie : déplacement de neige, déchargement de palettes.

3.2.1.2. Acquisition véhicule de livraison / camionnette

Type de véhicule	Véhicule de livraison / camionnette
Année d'acquisition	2017
Prix (en CHF) (TVA comprise)	55'000.00

Dans le cadre du regroupement de l'équipe du cimetière au dépôt de Guillemin, ce véhicule assurera le transport du personnel, de l'outillage et du matériel au cimetière et sur les divers secteurs de la Ville. Cet achat est indispensable car le bâtiment du cimetière qui accueille les jardiniers ne répond plus aux critères d'accueil du personnel.

Il sera également utilisé dans le cadre de déplacements occasionnels à l'extérieur de la Ville pour les nécessités du service.

Ce véhicule devra être en mesure de tracter une remorque, un coffre à outil ou un compresseur.

3.2.1.3. Acquisition d'un véhicule de tourisme léger

Type de véhicule	Véhicule de livraison
Année d'acquisition	2017
Prix (en CHF) (TVA comprise)	30'000.00

L'acquisition de ce nouveau véhicule de service est destinée à supprimer la facturation de frais kilométriques pour les collaborateurs qui utilisent leur véhicule privé dans le cadre de leur activité professionnelle.

Ce véhicule sera utilisé pour les déplacements entre les différents sites (Damataire, Guillemin, Cimetière, Rennier 44 et le Prieuré).

De plus, cette nouvelle acquisition sera également destinée aux tâches suivantes :

- Surveillance des travaux de l'équipe ;
- Inspections locales, notamment abattages/élagages d'arbres ;
- Achat et transport d'outillage léger pour les services ou en réparation.

3.3. Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique

Un véhicule fait l'objet d'une nouvelle acquisition durant les années 2017 à 2019 pour cette Direction :

3.3.1. Protection civile - Chapitre 660

3.3.1.1. Acquisition nouveau véhicule de transport

<i>Type de véhicule</i>	Véhicule de transport
<i>Année d'acquisition</i>	2017
<i>Prix (en CHF) (TVA comprise)</i>	50'000.00

Auparavant, la Protection civile utilisait un véhicule de transport de marque Toyota Hiace. Or, ce véhicule a été transféré aux forêts et, par conséquent, il est nécessaire d'acquérir un nouveau véhicule de transport pour la Protection civile.

Ce véhicule sera utilisé au transport des miliciens lors des cours de répétition, des engagements et des interventions.

Il est nécessaire de disposer d'un véhicule qui soit capable de tracter une remorque de protection civile sur terrain difficile.

3.4. Acquisitions de nouveaux véhicules - Récapitulatif

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous, un récapitulatif de l'ensemble des acquisitions de nouveaux véhicules :

	2017 (En CHF)	2018 (En CHF)	2019 (En CHF)
<i>Direction des domaines, gérances et sports</i>	150'000.00	0.00	0.00
Véhicule de livraison / bus	42'000.00		
Véhicule de livraison	36'000.00		
Véhicule de livraison	36'000.00		
Véhicule de livraison	36'000.00		
<i>Direction de l'urbanisme et de l'environnement</i>	195'000.00	0.00	0.00
Chargeuse compacte	110'000.00		
Véhicule de livraison / camionnette	55'000.00		
Véhicule de tourisme léger	30'000.00		
<i>Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique</i>	50'000	0.00	0.00
Véhicule de transport	50'000.00		
TOTAUX	395'000.00	0.00	0.00

4. Incidences financières

Services	Véhicules	2017 (en CHF)	2018 (en CHF)	2019 (en CHF)	Coût total (TTC) (en CHF)
320 - Forêts		0.00	0.00	30'000.00	30'000.00
	Bus 4x4	0.00	0.00	30'000.00	30'000.00
330 - Vignes		42'000.00	0.00	0.00	42'000.00
	Véhicule de livraison / bus	42'000.00	0.00	0.00	42'000.00
350 - Bâtiments locatifs		36'000.00	0.00	0.00	36'000.00
	Véhicule de livraison	36'000.00	0.00	0.00	36'000.00
410 - Service technique		0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
	Fourgonnette électrique	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
431 - Voirie		110'000.00	00.00	80'000.00	190'000.00
	Pick-up équipement hivernal	110'000.00	0.00	0.00	110'000.00
	Fourgonnette électrique	0.00	0.00	40'000.00	40'000.00
	Fourgonnette électrique	0.00	0.00	40'000.00	40'000.00
441 - Parcs, promenades et cimetières		195'000.00	110'000.00	0.00	305'000.00
	Camionnette de livraison	0.00	75'000.00	0.00	75'000.00
	Véhicule de livraison	0.00	35'000.00	0.00	35'000.00
	Chargeuse compacte	110'000.00	0.00	0.00	110'000.00
	Véhicule livraison / camionnette	55'000.00	0.00	0.00	55'000.00
	Véhicule de livraison	30'000.00	0.00	0.00	30'000.00
512 - Bâtiments scolaires		72'000.00	0.00	0.00	72'000.00
	Véhicule de livraison	36'000.00	0.00	0.00	36'000.00
	Véhicule de livraison	36'000.00	0.00	0.00	36'000.00
660 - Protection civile		50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
	Véhicule de transport	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
812 - Service des eaux		0.00	0.00	35'000.00	35'000.00
	Fourgon	0.00	0.00	35'000.00	35'000.00
823 - Service électrique		0.00	150'000.00	5'000.00	155'000.00
	Scoter électrique	0.00	0.00	5'000.00	5'000.00
	Fourgonnette électrique	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
	Fourgonnette électrique	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
	Fourgonnette électrique	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
Total du crédit demandé		505'000.000	310'000.00	150'000.00	965'000.00

Les véhicules mentionnés dans le tableau ci-dessus, seront amortis sur une période maximale de cinq ans.

Il est important de préciser que les montants mentionnés dans le présent préavis sont indicatifs, souvent calculés sur la base de devis provenant d'un seul fournisseur.

Cependant des appels d'offre seront établis avant chaque attribution, permettant ainsi à notre Commune d'obtenir les meilleures conditions possibles, tant au niveau financier qu'aux niveaux technique et environnemental. De plus, l'acquisition des véhicules que l'on peut qualifier de standards (véhicules de livraison et véhicules de tourisme) se fera de manière groupée, permettant ainsi à la Commune d'obtenir les meilleures conditions financières possibles. Quant aux véhicules répondant à des besoins particuliers (tracteurs, camions, ...), ils seront acquis séparément, en fonction des spécificités techniques inhérentes à leur utilisation.

5. Développement durable

L'objet de ce préavis a été évalué sur la base des critères de Boussole 21. Cet outil d'évaluation, développé par le canton de Vaud au sein de l'Unité de développement durable du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), permet d'apprécier l'engagement des projets en faveur du développement durable.

5.1. Dimension économique

Les véhicules proposés ont tous fait l'objet d'une analyse des besoins de la part des services concernés. S'agissant majoritairement de véhicules de renouvellement, les services ont cherché des véhicules correspondant à leur expérience.

Dans certains cas, le choix d'un véhicule plus performant du point de vue de la consommation de carburant et des émissions de polluant entraînera un surcoût ou limitera le choix des véhicules à disposition. Mais ce n'est pas systématique, dans la mesure où les exigences environnementales fixées correspondent déjà largement au marché pour certains véhicules. Il est aussi important de noter qu'un véhicule consommant moins, coûtera moins cher tout au long de son exploitation.

Le fait de présenter un préavis commun incitera les services à collaborer plus étroitement que par le passé, dans le processus d'achat.

5.2. Dimension environnementale

L'intégration d'exigences environnementales (EtiquetteEnergie A ou B, ...) permettra d'orienter le choix vers les véhicules les plus performants du marché concernant la consommation de carburant et les émissions polluantes. A chaque fois qu'il sera possible, nous privilégierons l'acquisition de véhicules électriques, contribuant ainsi à la promotion de l'écomobilité, les véhicules étant alimentés exclusivement en courant renouvelable. Il s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique communale et de la démarche de labellisation « Cité de l'énergie ». Force est malgré tout de constater que ces exigences ne pourront pas être remplies pour l'ensemble des véhicules, malgré les recherches effectuées.

Il est aussi à noter que les objectifs qui seront fixés touchant aux émissions sonores des véhicules et à la qualité environnementale des pneus seront plus difficile à remplir en raison d'informations lacunaires et d'une moins grande offre sur le marché. Certains véhicules parviennent toutefois à remplir ces objectifs environnementaux supplémentaires, ce qui laisse espérer une évolution des marchés ces prochaines années. A noter également que l'exploitation des véhicules fournira l'occasion de choisir des pneus labellisés lors de leur renouvellement.

5.3. Dimension sociale

L'ensemble des fournisseurs répondra au questionnaire relatif à leurs engagements sociaux et s'engageront ainsi à respecter au minimum les conditions sociales de travail en vigueur en Suisse. La plupart forment des apprentis.

Si le questionnaire qui sera adressé aux fournisseurs permettra de mieux connaître leurs engagements sociaux et les sensibiliser à l'importance de ces questions, il n'est, par contre, pas possible aujourd'hui d'évaluer les conditions sociales de production des véhicules. Cette production consiste en l'assemblage de certaines pièces provenant de dizaines de fournisseurs dans le monde. Il est donc impossible de connaître les conditions de production de chacune de ces pièces, ce d'autant qu'aucun label n'existe dans ce domaine pour guider les choix.

6. Communication

Ce projet ne nécessite pas d'actions particulières de communication.

7. Conclusions

Avec le présent préavis relatif à l'achat des véhicules à moteur pour les années 2017 à 2019, cela permettra au Conseil communal de débattre pour la troisième fois du renouvellement des véhicules nécessaires au fonctionnement des services. D'autre part, la Municipalité présente un préavis commun à trois directions qui, de ce fait, engageront un processus de collaboration fructueux dans le cadre de l'achat de leurs véhicules. Enfin, elle intégrera, de manière systématique, des critères sociaux et environnementaux dans le choix des véhicules.

Cette manière de procéder relève donc, d'un processus d'apprentissage collectif que la Municipalité est heureuse de partager avec le Conseil communal. Elle est persuadée de l'impact positif de la méthode adoptée, tant du point de vue de la transparence des choix, que de la collaboration entre services ou de la qualité écologique des véhicules achetés.

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 03-2017 du 1^{er} février 2017,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 965'000.00 TTC, pour le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules pour les années 2017 à 2019 ;
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 5 ans au maximum.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} février 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner